

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'alimentation téléphonique tirage et raccordement de câbles téléphoniques sur façade, Travaux Orange, rue de la République par la société AVENEL, 6 rue Marconi, 76150 MAROMME.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2023-013

### **ARRETE :**

**Objet :**

Société AVENEL

Alimentation  
téléphonique tirage et  
raccordement de câbles  
téléphoniques sur  
façade, travaux  
effectués par Orange

Du 06 février 2023 au 03  
mars 2023

9 rue de l'abbé Feret

**Article I :**

L'alimentation téléphonique tirage et raccordement de câbles téléphoniques sur façade, travaux Orange sont autorisés au 9 rue de l'abbé Feret à Forges-les-Eaux.

**Article II :**

Ces dispositions seront matérialisées par la pose de panneaux, et de tous éléments nécessaires à la mise en place des déviations et de la sécurité du chantier et de ses abords afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 27 janvier 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site

Internet de Forges-les-Eaux le : 27/01/2023

